

Vivre
à

CREUSE

NOVEMBRE 2015

Le mot du Maire

Notre pays vient de vivre des moments tragiques. Nous avons encore tous à l'esprit les attentats sanglants qui ont frappé la France le soir du vendredi 13 novembre 2015. Ces actes ignobles provoquent l'horreur et la révolte, mais ainsi que l'a déclaré le Président de la République, « la France est solide, active et elle triomphera de la barbarie ». C'est tous ensemble que nous protégerons notre démocratie et nos libertés. Chacun de nous doit s'efforcer d'améliorer les relations humaines et notre cadre de vie collectif pour montrer que le vivre-ensemble et la solidarité sont plus forts que tout, partout sur le territoire.

À l'approche de cette fin d'année et malgré le contexte général dans lequel les élus sont contraints d'évoluer : baisse des dotations, poursuite des réorganisations annoncées (nouvelles régions, nouvelles intercommunalités...), évolutions réglementaires de plus en plus fortes, l'équipe municipale reste concentrée sur ses priorités, qui sont également les vôtres.

La préservation de notre cadre de vie, l'entretien et l'aménagement de la commune notamment en matière de sécurité sont toujours d'actualité. Des projets sont achevés (travaux de la mare, du cimetière), d'autres restent à réaliser avec ou sans le partenariat de la Métropole (réduction de la vitesse sur toutes les voies d'accès au village et à la traversée, optimisation de l'éclairage public...). Nous les engagerons tout en restant attentifs à l'équilibre des finances communales.

Une note plus joyeuse pour terminer. Je tiens à remercier les personnes qui s'investissent pour le « bien-être » de la commune avec le cours de gym du mardi, la bibliothèque, les courageux cyclistes du dimanche matin, le comité de fleurissement et le comité des fêtes. N'hésitez pas à participer à ces diverses activités.

Place à l'année 2016 qui arrive à grands pas et que nous préparons déjà en travaillant au budget.

Bonne lecture et bonnes fêtes de fin d'année.

Inauguration de la mare...

C'est seulement quand la mare n'a plus eu de fuites et que les tuyaux qui conduisent l'eau de pluie à la mare ont été rendus étanches par une gaine en résine que nous nous sommes retrouvés le 19 septembre autour d'Eric Capron et d'Alain Gest, président d'Amiens-Métropole, pour l'inauguration. Dans son discours, ce dernier a souligné, non sans un certain humour, la patience des habitants de Creuse qui attendaient ces travaux depuis plusieurs années. Il a aussi admiré la diversité des plantations qui ont l'avantage d'atténuer l'aspect minéral du mur de briques.

Côté parking, à la demande d'Eric Capron, une petite bordure végétale a été rajoutée le long du mur qui était trop bas pour assurer la sécurité. Vous pouvez y apprécier entre autres des asters et de la verveine de Buenos Aires qui sont encore fleuris (violet). Autour de la mare, les floraisons jaunes, violettes se succéderont.

Un autre bande de terre a aussi été rajoutée au projet initial pour que des fleurs puissent tenir compagnie au puits qui était, il faut l'avouer, un peu perdu au milieu de ce grand espace.

Des plantes d'eau dissimulent le regard en béton qui n'est pas très esthétique et bien sûr, la barrière qui ferme la mare côté puits va bientôt disparaître dès que des ganivelles auront été dissimulées dans les fleurs pour éviter à un enfant de tomber dans l'eau, là où la mare est la plus profonde et où il n'y a pas de mur.

Alain Gest, comme de très nombreux Maires, a aussi fortement déploré la baisse des dotations de l'État aux Collectivités territoriales qui se répercutent sur les municipalités et risquent de retarder les prochains travaux dans les communes qui sont rattachées à Amiens-Métropole.

Que cela ne nous empêche pas de profiter de la mare et des fleurs de la place de l'église.

Michel de Metz



De gauche à droite :

Denis MILLE

Maire de Clairly Saulchoix

Patrick DESSEAUX

1^{er} vice-président d'Amiens Métropole

Maire de Thézy-Glimont

Jean-Claude RENAUX

4^e vice-président d'Amiens Métropole

Maire de Camon

Éric CAPRON

Maire de Creuse

Alain GEST

Président d'Amiens Métropole

Denis DHONDT

10^e vice-président d'Amiens Métropole

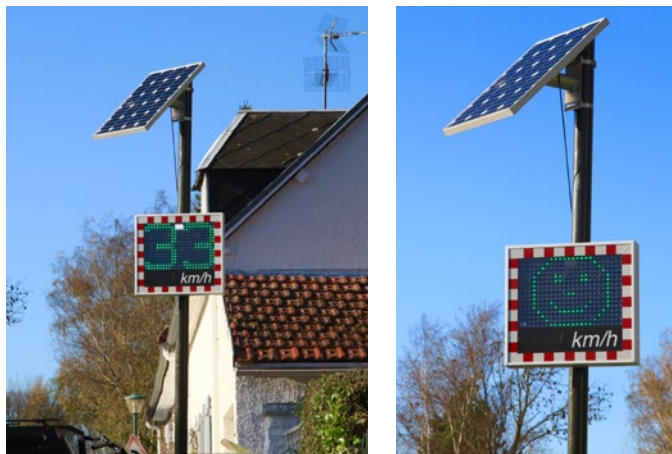
Maire de Bovelles

Alain BASSET

Maire honoraire de Creuse



Contrôle de la vitesse et sécurité à Creuse



Deux radars pédagogiques ont été prêtés et installés par Amiens Métropole pendant six semaines. Ils sont d'abord postés rue de Bacoel puis ils seront déplacés rue de Revelles. Ils permettront d'analyser le nombre de passages et la proportion des excès de vitesse.

Mais la pédagogie n'étant pas toujours suffisante, des contrôles de vitesse seront effectués à plusieurs reprises par les gendarmes. Ces derniers précisent que ce sont le plus souvent les résidents des villages qui sont pris en excès de vitesse ! Alors, profitons de ces radars pour changer nos habitudes, si nécessaire. Il en va de la sécurité et de la tranquillité de tous.

Le Conseil municipal poursuit, par ailleurs, avec l'aide des services techniques routiers du Conseil général, ses études pour imposer la réduction de la vitesse des véhicules qui traversent le village et la sécurisation des circulations piétonnes et des accès des riverains.

Les solutions sont connues: mise en place de chicanes ou d'écluses (rétrécissement de la largeur de la chaussée) aux entrées du village, stationnement en zones alternées des deux cotés de la rue principale, élargissement des trottoirs trop étroits, limitation de la vitesse à 30 km/h sur certains segments de voirie grâce à des aménagements amenant les

usagers à adapter naturellement leur vitesse, renforcement de la visibilité des entrées du village par dégagement de la végétation et arasement de talus...

Rien n'est décidé bien sûr et ce projet global, nécessairement coûteux, devra faire l'objet d'une recherche de financements.

Nous consacrerons d'ici quelque temps une édition spéciale de notre journal à ces études afin que tous les avis puissent s'exprimer avant la finalisation du projet.



Une entrée de village trop rectiligne qui n'incite pas les automobilistes à ralentir.



Un accès peu identifiable avec des sorties de propriétés sans visibilité et un stationnement des véhicules sur les trottoirs rendant le cheminement piétonnier très dangereux.

Halloween



Halloween vient tout droit des Celtes et de leurs descendants les Gaulois quand cette date marquait la fin des récoltes et le début de l'hiver. Transportée aux États-Unis par l'immigration irlandaise, elle est revenue en force ces dernières années en France où elle est devenue la fête des enfants.

Son nom est une contraction de

autres, s'est élancé de la mairie, après un bon goûter, et a effectué un circuit dans le village, frappant aux portes des maisons pour la collecte de bonbons.

La vingtaine d'enfants âgés de 1 à 15 ans étaient accompagnés par des parents. Tous se sont pris au jeu



l'anglais All Hallows Eve qui signifie the eve of All Saints' Day en anglais contemporain et peut se traduire comme « la veillée de la Toussaint ».

La tradition moderne veut que le 31 octobre, les enfants se déguisent avec des costumes effrayants et aillent sonner aux portes en demandant des friandises avec la formule : Trick or treat! qui signifie « Farce ou friandise ! »

C'est ainsi que notre village, d'ordinaire paisible, a tremblé en fin d'après-midi du 31 octobre : en effet, un défilé d'Halloween a été organisé à l'initiative du comité des fêtes. Le cortège de petits monstres, aussi effrayants les uns que les

lors de ce cortège improvisé dans les rues du village, usant de leurs plus belles grimaces et grognements en tout genre.

À l'issue du défilé, les petits monstres ont partagé leur butin avant de regagner leur chaumière où ils sont redevenus de sages enfants.

Merci aux organisateurs et aux généreux donateurs !



Concert à Creuse

«De la musique avant toute chose...» Paul Verlaine



L'association Les Enfants de Monsieur Croche a dédié son concert du 22 novembre, dans le cycle des «Petits matins de Creuse», à toutes les vies fauchées en ce triste mois de novembre 2015.

Quelques flammes vacillantes étaient disposées dans le champ de vision des auditeurs pour célébrer la mémoire des victimes, et le programme du concert a été imaginé pour préparer un retour à la vie et au partage.

Les jeunes et brillants interprètes ont retracé, en quelques compo-

sitions minutieusement sélectionnées, les phases que chacun peut avoir vécu durant les événements.

D'abord le dialogue équilibré et serein grâce à des mélodies de Mozart. Puis l'audace des harmonies de Grieg a évoqué l'amour indéfectible et la fidélité. Les archets ont ensuite grincé d'accents déchirants, entre douleur et colère, violence et ironie, dans le quatuor de Chostakovitch, œuvre dédiée «aux victimes de la guerre et du fascisme». Enfin, les instruments ont explosé de vitalité, de fraîcheur et d'exubérance, invitant à la fête, à la danse, à l'impertinence par le rythme endiablé de la première danse hongroise de Brahms.

Merci à Clara, Céline, Thibault et Claire pour ces précieux moments.

«Après silence, ce qui vient le plus près à exprimer l'inexprimable est musique.» (Aldous Huxley)

Le prochain concert des Petits Matins de Creuse est prévu le 13 mars 2016. Clémentine Decouture et Nicolas Royez vous offriront l'un de leurs éblouissants récitals d'airs et de chansons.

La Ferme d'Antan

La Ferme d'Antan a fermé ses portes pour la période hivernale.

Après une saison 2015 satisfaisante avec 9000 visiteurs, dont de nombreux enfants en visite pédagogique.

Le public également a répondu présent lors de nos trois fêtes avec en particulier un gros succès de la fête de l'automne.

L'année 2016 se prépare avec de nouvelles activités pour les scolaires et de nouvelles animations pour les fêtes.

Nous vous donnons rendez-vous en février pour la réouverture.



La recette d'Aliénor

Recette proposée par Aliénor Chassine

Parmentier de Canard au potimarron
Pour 4 personnes

- 2 à 3 cuisses de confit de canard
- 1 grosse pomme de terre à purée (type bintje)
- 400 g de potimarron
- 300 g de champignons de Paris
- 20 cl de crème fraîche liquide
- 40 g de noisettes entières
- persil
- sel, poivre

1. Éplucher la pomme de terre et le potimarron (pas forcément nécessaire, la peau du potimarron se cuit). Les couper en gros cubes et les cuire une quinzaine de minutes dans l'eau salée.

2. Ôter le gras de la cuisse de canard, détacher la chair et « l'émietter » en petits morceaux dans un saladier.

3. Torréfier légèrement les noisettes en les mettant dans une poêle chaude quelques minutes sans les laisser brûler. Les mixer grossièrement pour obtenir des petits morceaux de noisettes.

4. Quand le potimarron et la pomme de terre sont cuits, les égoutter et les mettre dans un saladier. Mixer ou passer au batteur. Ajouter un peu de persil haché ou des herbes fraîches du jardin. Saler, poivrer. Réserver.

5. Éplucher et couper grossièrement les champignons. Les mettre à cuire dans une casserole ou une poêle avec un peu de beurre. Saler, poivrer. Quand les champignons sont cuits, les mixer puis ajouter petit à petit de la crème liquide jusqu'à obtention d'une crème de champignons un

peu épaisse. Remettre à chauffer légèrement dans la casserole, si besoin, avant le dressage.

6. Passer le canard à la poêle quelques minutes avec un peu de persil.

7. Montage : mettre un cercle à pâtisserie (7,5 cm de diamètre environ) au milieu de l'assiette. Commencer par y déposer de la purée de potimarron puis du canard et encore de la purée. Terminer par une couche de noisettes pilées.



Enlever le cercle à mousse. Dresser la crème de champignons autour du parmentier.

Pour plus de simplicité, la recette peut tout aussi bien être réalisée dans un plat à gratin, comme un hachis Parmentier traditionnel. Il suffit d'alterner les couches de potimarron/pomme de terre de canard et de crème de champignon et de terminer par les noisettes. Prévoir cependant de doubler les quantités de base de la recette.

Recette inspirée du Parmentier de canard de la cuisinedegaelle.
canalblog.com



Noël

Pour les enfants :

Le samedi 12 décembre à 15h, à la salle communale, les enfants du village sont conviés au spectacle musical, théâtral, burlesque et interactif du professeur Totoche à partir des animaux sauvages.

Un goûter suivra accompagné de la traditionnelle distribution de cadeaux par le Père Noël.



Pour les aînés :

Le Colis gourmand sera distribué courant décembre, avant Noël.

Vous serez prévenus du passage de nos aimables messagers par un petit mot dans la boîte aux lettres.

Infos pratiques

Bibliothèque

Le livre tournant (suite)

Dans le dernier bulletin municipal, l'équipe de la bibliothèque proposait un nouveau service : échanger entre nous livres, BD... avec gestion des entrées et des sorties par Monique et Marie-Noëlle. A ce jour, cette initiative n'a pas rencontré un réel succès : aucun échange ! Quant à la fréquentation de la bibliothèque, elle est quasi nulle. Dorénavant, la bibliothèque sera ouverte une fois par mois à partir de janvier dès 16h30. Il est possible que nous envisagions, à terme, la cessation de ce service.

Monique et Marie-Noëlle

Commerces ambulants

Les plus anciens se souviennent de tous ces commerçants ambulants qui autrefois parcouraient tous les villages et tous les hameaux dans leurs camions magasins. On sortait de chez soi au coup de klaxon. « C'était bien plus qu'un simple achat. On se retrouvait, on se donnait des nouvelles, on échangeait. »

Pratiques et conviviaux, ces commerces ambulants passent encore dans notre village.

Faire certains de nos achats chez eux c'est aussi faire marcher les petits commerces de proximité !

Poisson, épicerie, fruits : mardi entre 12h et 14h (M Jacob)

Charcuterie et viande rouge : mercredi entre 15h et 16h (M Auzou de Quevauvillers)

Pain et pâtisseries : tous les jours, entre 10h et 11h (Aux délices Argœuvois)

Brèves

Nous vous rappelons que les feux dans les jardins sont interdits à moins de 150 mètres de toute habitation.

Les déjections canines abandonnées, sur les trottoirs en particulier, constituent une gêne pour les piétons. Veuillez prévoir un mode de ramassage.

Le stationnement abusif sur les trottoirs est interdit. Les contrevenants pourront être verbalisés.

Cette année, la benne à déchets verts restera en place jusqu'au 30 novembre. Nous vous prions de veiller à nettoyer son périmètre après votre dépôt.

Une croix neuve en chêne sera prochainement réinstallée au cimetière. Le Christ a été réparé bénévolement par Didier Delenclos. Merci à lui.

Agenda

Élections au Conseil Régional les 6 et 13 décembre. Bureau ouvert de 8h à 18h.

Cérémonie des vœux : Dimanche 10 janvier à 12h à la salle communale.

Vivre à Creuse est une publication
de la commune de Creuse

- Directeur de la publication : Éric Capron
 - Rédaction : Aliénor Chassine, Michel de Metz, Bernard Vincent
 - Maquette et mise en page : Bernard Vincent
 - Photos : Aliénor Chassine, Jean-Pierre Guénard, Bernard Vincent
- 2, rue Principale 80480 Creuse - 03 22 38 93 70